

Ce projet pédagogique concerne l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) de la Vallée de l'Ance (63). Il est susceptible d'être modifié à tous moments, selon la réflexion apportée par l'équipe dirigeante en place, l'équipe d'animation ou encore les parents ou enfants.

Il a pour but de régir la vie du centre et de poser un socle commun des valeurs à transmettre.

Il découle du Projet Educatif réalisé par l'organisateur « la Communauté de Communes Ambert Livradois Forez » (CCALF), gestionnaire de l'Accueil de Loisirs, en partenariat avec la C.A.F.

La période d'ouverture du centre s'étend sur les vacances scolaires (Hiver, Printemps, Eté, Toussaint) soit 14 semaines dans l'année, ainsi que les Mercredis après-midi en période scolaire.

Présentation

Avec une population de 3120 habitants répartie sur 10 communes, ce territoire rural* situé à l'Est de l'Auvergne en limite avec le département de la Loire, est une zone de moyenne montagne, faisant partie du Parc Naturel Livradois Forez.

Il* s'étend sur 40 kilomètres du Nord au Sud, la mobilité est un point majeur à prendre en compte dans la vie quotidienne de ses habitants.

L'une des particularités de cette vallée, est la présence importante de résidences secondaires, influant sur la densité de population et le type de fréquentation de l'Accueil de Loisirs.

Le public concerné est un groupe d'enfants dont le nombre varie entre 20 et 40 selon les périodes. L'âge des enfants est compris de 3 ans révolus à 12 ans inclus ; ils proviennent essentiellement de la vallée, mais aussi des départements environnants pour ceux qui sont en vacances dans la famille (grands-parents, oncles et tantes, résidences secondaires...). Certaines activités pourraient être également proposées ponctuellement à destination des tranches d'âges supérieures (pré-ados, ados).

Il est à noter que certains enfants accueillis bénéficient d'un suivi médico-psychologique. Cet accueil demande une attention particulière de la part de l'équipe encadrante.

Les locaux : le centre se déroule à la **Maison De l'Enfance** d'Eglisolles(63), dans un bâtiment fonctionnel spécialement conçu à destination de l'enfance et de la famille. Ces locaux sont agréés par la D.D.C.S et peuvent accueillir au maximum :

- 16 enfants de moins de 6 ans,
- 24 enfants de plus de 6 ans.

Ces locaux se décomposent de la manière suivante :

Un espace intérieur d'une surface de ~700m² répartis sur 3 niveaux (un ascenseur permet l'accès aux personnes à mobilité réduite).

-Le rez de chaussée où se situe l'entrée principale, avec un hall d'accueil permettant aux enfants de ranger leurs vêtements ; ainsi qu'un tableau d'information pour les familles (affichage menus, activités)

Une salle de motricité pour l'accueil du matin/soir offrant un espace modulable pour des jeux intérieurs, équipée d'une Mezzanine, servant de stockage du matériel pédagogique, des sanitaires.

Un bureau pour l'administratif, une infirmerie avec un lit et armoire fermant à clé.

La salle de restauration avec un mobilier petits/grands, des sanitaires adjacents, une cuisine équipée avec une réserve séparée, un local personnel, un bureau.

-Le rez de jardin où se situe les salles d'activités, avec une salle pour les plus de 6 ans comprenant des sanitaires à accès direct, un local pédagogique, un lavabo pour les activités, un garage adjacent. La salle des moins de 6 ans avec un mobilier adapté, sanitaires à accès direct équipée d'une douche, un local pédagogique, un lavabo pour les activités, une pièce pour le temps calme équipée de couchettes. Au même niveau, il y a le local technique et un local de rangement fermé à clés.

Une cour fermée permettant d'évoluer en sécurité.

Un espace extérieur d'une surface de ~2000m² qui est en cours d'aménagement, pour en faire un lieu pédagogique (jardin, haie, zone humide...) et ludique (jeux, terrain sportif...).

-Le 1^{er} étage où se situe la Ludothèque avec une salle d'accueil, un local de rangement, des sanitaires

L'équipe : conformément à la législation en vigueur, elle se compose d'animateurs BAFA (50%minimum) et de stagiaires ou non titulaire.

Leur rôle est d'offrir un accueil de qualité aux enfants sans aucune distinction, d'assurer leur sécurité physique, morale et affective, de mettre en place un programme d'animation répondant aux objectifs fixés, de respecter le cadre réglementaire et les consignes de fonctionnement du centre.

Son effectif variera selon le nombre d'enfants inscrits au cours des séjours.

Le taux d'encadrement est fixé comme suit :

- 1 animateur pour 8 enfants pour les – de 6 ans
- 1 animateur pour 12 enfants pour les + de 6 ans

L'équipe est encadrée par un directeur, faisant office d'assistant sanitaire ; son rôle est de veiller au bon fonctionnement du centre, en coordonnant l'action des animateurs, en assurant le suivi pédagogique, la gestion administrative, le respect des normes et l'accueil des familles.

Dans le cadre d'activités spécifiques (piscine...), le taux d'encadrement est réajusté :

- 1 animateur pour 5 enfants pour les – de 6 ans
- 1 animateur pour 8 enfants pour les + de 6 ans

Personnel de service : il s'agit de personnel communal chargé d'assurer la préparation et le service du temps de repas et qui s'occupe spécifiquement de l'entretien de la cuisine et de la salle de restauration. Pour le reste des locaux, l'entretien est assuré par une personne embauchée par la CCALF. Une personne est également recrutée pour le transport des enfants avec le véhicule 9 places de la CCALF.

L'équipe pourra être renforcée ponctuellement par des intervenants extérieurs qualifiés dans le cadre d'activités spécifiques (sportives par exemple).

Les Objectifs

Les intentions éducatives: dans la continuité du Projet Educatif établi par l'organisateur, le projet pédagogique a pour vocation de proposer des actions ludiques, éducatives et accessibles à tous, en déclinant les intentions éducatives suivantes :

- 1) le développement et l'épanouissement de l'enfant,
- 2) Les valeurs de la citoyenneté,
- 3) Favoriser la découverte de son territoire,
- 4) Respect du rythme de l'enfant,

Les objectifs pédagogiques:

1a) Favoriser les moments d'échanges et permettre à l'enfant d'exprimer ses choix :

Par la mise en place de réunion d'enfants, de temps d'écoute informels, la fabrication d'une boîte à idées, un système d'évaluation d'activités, la proposition de plusieurs activités en simultané, en privilégiant la constitution de petits groupes...

2a) Favoriser la tolérance, l'entraide et le respect des autres :

Par la mise en place d'une charte de fonctionnement, de jeux coopératifs, de jeux d'équipes, par l'ouverture vers l'extérieur (sorties, intervenants, découverte d'autres cultures), par des interactions entre les tranches d'âges, par l'apprentissage du «vivre ensemble» (inter-centre, animations inter-génération)...

2b) Favoriser les situations de responsabilisation et d'autonomie :

En investissant l'enfant dans la vie du centre et en le faisant participer à la vie collective (mise en place d'activités, rangement des jeux, débarrassage des tables...), par des temps de laisser jouer/laisser faire. En créant des situations propices (ex : mini-camp), en initiant des actions citoyennes (premiers secours)...

3a) Sensibiliser à la richesse et la préservation du patrimoine du Livradois Forez :

En mettant en valeur la qualité de l'Environnement qui les entoure, par des animations pédagogiques (sur l'eau, la forêt etc), par « l'utilisation » de personnes ressources, par des partenariats...

3b) former à la notion d'éco responsabilité et de gestion durable :

En agissant concrètement dans le fonctionnement du centre (récupération/recyclage, signalétique conso d'énergie, utilisation de circuits courts), par des actions sur le terrain (nettoyage, utilisation d'énergie renouvelable, jardinage)...

4a) Contribuer à la connaissance des capacités personnelles de chacun et au dépassement collectif :

En accompagnant l'équipe sur le développement de l'enfant (documentation, échange, formation), en aménageant des espaces et des temps respectant le rythme de chacun.

En mettant en valeur « des productions » individuelles (savoir, création), en pratiquant des activités variées, nouvelles ou les amenant parfois à se dépasser...

Le fonctionnement

*(voir annexe règlement intérieur)

Le mode d'inscription des enfants est « à la carte » :

soit en ½ journée (matin ou après-midi) avec ou sans repas.

soit en journée avec ou sans repas.

Avec possibilité d'alterner les deux et sans quota de jours par semaine ; un accueil est proposé à partir de 8h00 le matin et jusqu'à 18H00 le soir, dans le cas où les enfants sont amenés directement au centre.

En cas de sortie, l'inscription se fait à la journée obligatoirement et les parents fournissent le pique-nique. Afin de diffuser l'information aux familles, des brochures sont distribuées dans les écoles, ainsi que par voie de presse, affichage, mailing, site internet ; des permanences ont lieu environ 15 jours avant le début du séjour.

Transport afin de permettre un accès au plus grand nombre et de palier au problème de mobilité, la **CCALF** a mis en place un ramassage en minibus avec des arrêts à St Anthème (à partir de 8h15 et départ 8h40, retour à 17h15) et Viverols (à partir de 8h15 et départ 9h15, retour à 17h40), les autres points d'arrêts sont à Sauvessanges, St Clément/Raffiny sur demande. Les animatrices prennent en charge les enfants inscrits lors des permanences (ou au plus tard 24h à l'avance).

Les enfants seront (selon le nombre) répartis par **groupes d'âges** :

- groupe des petits : 3/5 ans
- groupe des moyens-grands : 6/12 ans

Les moyens/grands peuvent être regroupés si les effectifs sont faibles dans ce dernier groupe d'âge ainsi que lors de certaines occasions (grand jeu, spectacle, sorties...).

Nous pouvons, à titre exceptionnel, changer un enfant de groupe si celui-ci se sent mieux ailleurs.

Sécurité l'équipe d'encadrement doit :

Veiller à ne jamais laisser un enfant sans contrôle visuel ou sans savoir exactement ce que celui-ci fait, connaître les consignes de sécurité en termes d'évacuation, de circulation et d'accident.

Lors de chaque sortie, les animateurs référents doivent signaler le départ et la destination ; ils seront en possession d'une trousse à pharmacie et d'un moyen de communication.

Dans tous les cas, chacun doit connaître le nombre et la liste nominative des enfants dont il a la responsabilité de manière à assurer la sécurité à l'intérieur du centre et à contrôler la présence des enfants.

Infirmierie Les soins sont consignés sur le registre d'infirmierie. Aucun médicament ne peut être administré (sauf cas particulier avec certificat médical par l'assistant sanitaire).
L'équipe d'animation est mise au courant des problèmes médicaux ou allergies alimentaires que peuvent avoir certains enfants.

Les activités un programme d'activités est établi lors de la réunion de préparation, les activités doivent être variées et équilibrées (sport, expression, activités manuelles, découverte...) avec un lien entre-elles pour avoir si possible une cohérence sur la semaine. Elles pourront révéler un caractère exceptionnel comme lors de sorties, expositions, veillées, rencontres avec les parents, inter-centre spectacle, mini séjour...

Journée type

8h00-9h15 : Accueil des familles (au Centre ou sur les points de ramassage)

Ce temps doit permettre aux enfants de commencer la journée dans les meilleures conditions possibles et cela passe par un réel accueil de bienvenue ; c'est un moment d'éveil qui est bel et bien un temps d'animation et non de garderie.

8H40-9H20 : Ramassage bus, arrivée au centre

9H30 : Présentation de la journée – début des activités

L'activité doit être présentée avant son début, discutée et si possible choisie. L'installation se fait avec les enfants, tout comme le rangement.

11H30 : Fin des activités- jeux, temps libre départ demi-jour matin

L'équipe veille à ce que les enfants soient bien allés aux sanitaires et se soient lavé les mains.

12h00 : Repas

13h00 : Temps calme

Sieste, histoire, musique douce pour les uns ou lecture, jeux calmes pour les autres, ce doit-être un moment de repos ou la prise en compte des rythmes de chacun est primordiale.

13h30 : Accueil des enfants inscrits en demi-journée et pointage

14h00 : Temps d'activités (même procédé que le matin)

16h00 : Goûter (horaire modulable en fonction de l'activité)

17h00-17H30 : Départ du centre, Bus

17H00-18H00 : accueil des familles

Ce temps est important parce qu'il permet de recueillir les impressions de la journée, d'avoir une relation privilégiée avec l'enfant et d'échanger avec les parents.

Pour les Mercredis, le centre fonctionne de 13h30 à 18H00, avec une prise en charge possible dès la sortie de l'école (à 11h30 ou 12h00) avec navette bus et repas.

De manière générale, il est demandé à chacun (tant adultes qu'enfant) d'adopter une attitude bienveillante et respectueuse vis-à-vis des autres ; Il s'agit ici, d'établir un climat de confiance et de solidarité où chacun puisse trouver sa place.

Points non négociables : ne pas déroger aux lois en vigueur, aucune mise en situation de danger pour l'enfant, aucuns sévices corporels ou moraux, interdiction de drogue, alcool.

Réunions et évaluation en plus de la réunion préparatoire servant à prendre connaissance des attentes et des possibilités de l'équipe en fonction du présent document, à établir le programme d'animations ; un ou plusieurs temps hebdomadaire seront pris pour faire le point sur les évènements de la journée passée et celle à venir, en terme d'échange d'informations sur les enfants, les parents et le ressenti de l'équipe d'animation, l'évaluation de la semaine écoulée par rapport au document pédagogique afin d'ajuster au mieux son travail et de préparer les activités de la semaine suivante.

Une réunion avec les parents est prévue avant le début de l'ALSH d'été, ayant pour but de présenter les orientations de l'équipe à travers ce projet pédagogique ; elle informe les parents sur le déroulement du séjour, les grandes lignes et actions proposées, les transports mis en place. Elle permet plus simplement, un premier contact entre l'équipe de direction, l'équipe d'animation et les parents.

Les animateurs stagiaires se verront proposer des évaluations individuelles afin, là aussi, d'ajuster leur travail et également de faire part de leurs remarques. Cela permet aux animateurs stagiaires d'avoir un retour sur le déroulement de leur stage pratique. Ces évaluations ont lieu en fin de semaine.

Les animateurs plus expérimentés aident ces derniers dans leur progression.

D'autres entretiens individuels pourront être provoqués par les autres animateurs ou le Directeur.

A chaque fin de session, les animateurs sont évalués par le Directeur. Les principaux critères d'évaluation sont :

- le respect du document pédagogique,
- le dynamisme et la motivation,
- l'investissement dans l'équipe, notamment lors des réunions de préparation,
- la richesse des activités,
- le sens des responsabilités,
- l'écoute et l'aptitude à la remise en question

L'évaluation globale sera complétée par différents outils (bilan, enquête famille...)

Une documentation pédagogique est mise à disposition. L'ensemble de l'équipe a accès aux instructions DDCSPP, aux numéros de téléphone d'urgence (affichage) et au règlement intérieur.